

LES TROIS FONCTIONS DU LANGAGE : POUR UNE DIALECTIQUE DE L'ACTIVITÉ LANGAGIÈRE

par JEAN-MARC DEFAYS*

Instead of opposing the structuralist and post-structuralist linguistics to each other, we make the hypothesis that it is possible and useful to relate the principles and the criteria they use to describe the purpose and the functioning of the language. After comparing functionalists' function and pragmatics' intentionality concerning the instrumental function of the language, we describe the organicist function and discursive function which have been successively stressed upon in the different theories and we propose to articulate these three functions as different dimensions of the language.

I. INTRODUCTION

Les fonctionnalistes — il faut commencer par ce truisme — ont axé leur réflexion linguistique sur le concept de fonction qui « offre, selon Denise François, un critère valable sur tous les plans de la langue »¹. A partir du principe saussurien que le langage est un instrument de communication, tous ses éléments, ses classes et ses mécanismes, sur tous ses plans, phonologique, monématique, morphologique, syntaxique, sont analysés à partir du rôle qu'ils tiennent dans cette communication. L'approche fonctionnaliste, qui s'est développée à partir de l'analyse phonologique, a obligé les linguistes qui voulaient l'approfondir et l'étendre à réexaminer sans cesse le concept de *fonction*. Si le principe instrumentaliste n'a jamais été remis en cause, les critères invoqués pour décrire la fonction se sont à la fois affinés, déplacés et complexifiés. Non seulement la contribution de la linguistique fon-

1. Denise François, *Linguistique : guide alphabétique*, sous la direction de Martinet, André, Denoël, 1969, p. 106.

* Fonds National de la Recherche Scientifique, Université de Liège.

tionnelle reste essentielle dans la compréhension du langage, mais on constate que le parti pris fonctionnaliste est de nouveau d'actualité en dépit de l'évolution qu'a connue la linguistique ces trente dernières années. Notre but ici est surtout de montrer qu'après le succès des thèses représentationnelles de Chomsky, la pragmatique qui occupe maintenant le devant de la scène remet à l'honneur — dans un cadre et dans un sens différents — une perspective instrumentaliste dont il n'est pas inintéressant de comparer les principes et les critères à ceux dont se servent les fonctionnalistes, moins en vue de mettre au jour une improbable filiation que pour confirmer — au-delà de la divergence des thèses et la variété des modalités — la puissance de l'explication fonctionnelle à tous les niveaux.

2. LA FONCTION INSTRUMENTALE

Tout dépend bien sûr du sens que l'on donne au concept de *fonction*². Commençons par l'acception la plus large : quand on parle dans l'absolu de fonction du langage, on s'interroge d'abord sur les rapports entre le verbe, le monde et l'Autre, c'est-à-dire sur les relations qu'entretient le langage avec le référent et l'interlocuteur. Si la question relève davantage de la philosophie du langage que de la linguistique, elle détermine néanmoins, directement ou non, la valeur que l'on donnera aux fonctions linguistiques. Sans entreprendre une histoire des sciences du langage, rappelons qu'elle tourne, tout compte fait, autour de quatre termes — *représenter*, *communiquer*, *signifier* et *agir* — et que le débat a donné lieu à une succession de ruptures significatives. La plus ancienne est survenue entre la *représentation* et la *communication* puisque nous la devons aux comparatistes allemands du siècle dernier avant qu'elle ne soit radicalisée dans la thèse saussurienne de l'arbitraire³. Ensuite, les sémioticiens ont distingué et distin-

2. En 1964, André Marinet regrette déjà qu'« un consensus général ne soit pas encore intervenu [concernant] les emplois très divergents du mot *fonction* que l'on rencontre au sein même de notre science [= la linguistique en général] » (« Les fondements d'une syntaxe fonctionnelle », traduction de « The Foundations of a Functional Syntax », 1964, in *Mardi le Roman*, Université de Liège, Cahiers de l'Association des Romanistes de l'Université de Liège, tome XXII, 1972, p. 109).

3. Michel Foucault a décrit dans *Les Mots et les Choses* les tenants et les aboutissants de la mutation cruciale dans la conception du langage qui n'obéit plus aux lois de la représentation mais à celles de son propre devenir.

guent encore la *signification* (la production du sens, ou le sens produit) de la *communication* (surtout conçue comme une transmission d'information), avec peut-être à mi-chemin le concept confus d'*interprétabilité*. Cependant, certains sémioticiens ébauchaient déjà la thèse pragmatique, à commencer par Peirce qui considérait que n'est signe que ce qui est capable de susciter une réaction de la part du récepteur⁴. Le divorce entre *représentation* et *action* a été consommé au moment où Austin a opposé les performatifs aux constatifs⁵. S'il y a eu des tentatives de réconciliation depuis lors, O. Ducrot a confirmé et affiné cette distinction en opposant la valeur sémantique et la valeur argumentative du langage, en privilégiant cette dernière dans l'économie du discours⁶.

Il n'est pas question ici de prendre parti, mais de constater que les quatre termes — *représenter*, *communiquer*, *signifier*, *agir* — qui sont surtout des pôles, se retrouvent d'une manière ou d'une autre dans la plupart des théories, soit au niveau des principes, soit à celui des critères.

2.1. Les principes

Pour les fonctionnalistes, seule la fonction de communiquer est d'ordre linguistique, les autres fonctions étant considérées soit comme des fonctions secondaires, soit comme des fonctions sémiologiques, soit comme des fonctions extra-linguistiques⁷, à moins qu'elles ne soient jugées tout simplement comme déviantes ou pathologiques⁸. Contrairement à cette conception monolithique et exclusive, d'autres linguistes ont décomposé la communication en vue de rendre compte de tous ses aspects. Rappelons que K. Bühler donnait trois vecteurs inhérents à l'acte de communiquer, c'est-à-dire trois fonctions linguistiques indépendantes, celles de *représentation* (à prendre au sens d'*information*), d'*appel* et d'*expression*. Il suffira à R. Jakobson d'y ajouter trois fonctions supplémentaires — *métalinguistique*, *poétique* et *phatique* —, et de les disposer toutes les six sur l'axe de la communication pour constituer

4. Kibédi-Varga, Aron, « Rhétorique et sémiotique », in *Revue des Sciences humaines*, Université de Lille III, 1966-1, p. 108.

5. J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Seuil, 1970.

6. Oswald Ducrot, *L'argumentation dans la langue* (avec Anscombre J.-C.), Mardaga, 1983; *Le dire et le dit*, Minuit, 1984.

7. D. François, *Linguistique...*, p. 103 et s.

8. Voir à ce propos les critiques de Flahaut, François, *La parole intermédiaire*, Seuil, 1978.

son célèbre schéma maintenant fort controversé. Puisqu'elles constituent exhaustivement l'ensemble des composants de l'activité linguistique (« sortes de sphères d'action concourant à un même but »⁹), les fonctions jakobsoniennes ont aussi une portée organisationnelle, en rapport avec le second type de fonction que nous envisageons ensuite.

Par ailleurs, pour ces structuralistes et fonctionnalistes inspirés par l'analyse phonologique et la théorie de l'information, la communication est comprise comme transmission pure et simple d'information au moyen d'un code. Salulaire à l'époque, cette vision a fait depuis lors l'objet de nombreuses critiques, surtout en raison du caractère trop mécanique ou trop statique de ce modèle. C'est pour cela que les théories de l'énonciation, qui font leur apparition en France avec E. Benveniste, ainsi que les théories de certains sémioticiens comme U. Eco qui distingue *communication* et *information* (à partir des critères de probabilité et d'ordre, et en faveur du concept de *transaction*)¹⁰, et surtout les théories des actes de langage qui démarrent à Oxford avec Austin, semblent s'opposer fondamentalement à cette conception communicative du langage. En fait, la pragmatique austinienne radicalise dans sa finalité plus qu'elle ne conteste la fonction utilitaire de communication, en démultipliant les efforts de Martinet qui cherchait déjà à se libérer du formalisme de la linguistique structurale. Les pragmaticiens soutiennent que dans l'activité langagière, non seulement on communique, mais on communique beaucoup plus que ce que les mots ne signifient et on agit plus qu'on n'informe l'interlocuteur ou qu'on ne décrit le monde. Le symptôme le plus évident de ce changement de conception est que le *critère de réussite* de cet acte va supplanter le *critère de vérité* de l'information. Sans entrer dans les détails, rappelons que cette conception est partie de l'analyse des verbes performatifs pour gagner finalement toute activité langagière qui représenterait un acte triple : locutoire, illocutoire et perlocutoire. Selon les pragmaticiens, cette fonction actionnelle, dans sa dimension illocutoire, est inscrite dans le langage même ; dans sa dimension perlocutoire, elle le dépasse. Bühler avait déjà envisagé le langage comme une activité, et

9. Algridas Julien Greimas, Joseph Courtès, *Sémiotique : dictionnaire de la théorie du langage*, Hachette, 1993, p. 151.

10. Umberto Eco, *L'œuvre ouverte*, Seuil, coll. Points, 1965, p. 67 et s.

proposé un partage entre ses fonctions intrinsèques et ses fonctions surajoutées : d'une part, l'acte linguistique, l'acte de signifier ou de communiquer, et, d'autre part, l'action linguistique, celle qui utilise le langage comme moyen. Pour les pragmaticiens, la fonction instrumentale n'est ni dans le langage, ni hors du langage, mais elle le transcende.

Les deux courants actuellement les plus importants de la pragmatique, la pragmatique intégrée et la pragmatique cognitive, se sont développés dans la voie ouverte par Austin. Pour les cognitivistes comme Sperber et Wilson, communiquer est aussi un acte ; il modifie l'environnement cognitif de l'interlocuteur et on peut en calculer les effets contextuels en termes de rendement¹¹. Pour Ducrot, représentant de la pragmatique intégrée, la parole est un acte qui contraint l'interlocuteur puisqu'il l'oblige, par la valeur argumentative intrinsèque et inéluctable des mots, à enchaîner, à conclure dans un sens ou dans un autre, puisqu'il le place même dans des *situations juridiques* nouvelles sous forme de dilemmes. Mais, chez ces linguistes pragmaticiens, cette fonction actionnelle du langage, nuancée et complétée, n'opère pas, comme chez les pragmaticiens des premières heures, au détriment de la fonction communicationnelle. Ceci dans la mesure où, inspirés par les travaux de H. P. Grice, ils remettent en cause le rôle du code dans l'accomplissement de cette fonction de communication, communication qui fonctionne aussi, qui fonctionnerait même surtout, sur un autre modèle, celui de l'inférence. En réintroduisant les concepts de *signification* et d'*information*, ces linguistes définissent une communication où l'action entre en ligne de compte.

Selon la pragmatique intégrée, la signification d'une phrase, dérivée des règles linguistiques, ne constitue que le premier stade de la communication qui doit être complété par un autre composant, le composant rhétorique (ou pragmatique) « qui a pour tâche d'attribuer une valeur [...] aux variables contenues dans la signification de la phrase »¹². Aussi « la langue n'est [-elle] pas un code au sens des ingénieurs de la communication, à savoir finalisé sur la transmission d'informations, [mais que] le code linguis-

11. Dan Sperber, Deirdre Wilson, *La pertinence*, Minuit, 1989.

12. Jacques Moeschler, Anne Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*, Seuil, 1994, p. 86.

tique est finalisé sur la communication dans la mesure où le sens du message linguistique dépend de son énonciation »¹³.

Sperber et Wilson, qui distinguent aussi le modèle du code (qui fonctionne sur le système < message, signal >) et le modèle de l'inférence (selon le système d'implicatures des prémisses à une conclusion), poussent le raisonnement plus loin. En effet, selon eux, le second modèle domine nettement le premier puisqu'ils estiment que le signal codé ne joue jamais qu'un rôle d'indice dans la communication. Dissociant langage et communication, ils redéfinissent les notions de *communication* et d'*information* — objets d'un débat suscité par l'article de Grice de 1957 — à partir de celle d'*intention* pour conclure que l'on ne communique pas une information, mais une intention d'informer. « La véritable intention communicative [...] est l'intention que l'intention informative soit reconnue »¹⁴. L'acte de communication met donc en jeu la production d'un certain stimulus avec une intention informative et une intention communicative; le résultat heureux de cet acte sera ainsi la réalisation simultanée des deux intentions¹⁵. Sperber et Wilson formulent finalement leur *principe de pertinence* selon lequel tout acte de communication communique — avant tout, pourrait-on dire — la présomption de sa propre pertinence optimale.

On constatera que la comparaison entre ces théories que l'on oppose souvent permet de montrer d'importants points de convergence, mais aussi de mettre au jour l'évolution d'une compréhension des phénomènes langagiers qui va s'élargissant et s'approfondissant à partir du même principe.

2.2. Les critères

Les rapprochements entre ces différentes théories sont encore plus intéressants quand on compare les critères correspondant à la fonction instrumentale invoquée. Nous examinerons ces critères en rapport avec les trois instances auxquelles ils renvoient, celle du *locuteur*, celle du *réfèrent*, et celle de l'*interlocuteur*.

Quand ils se réfèrent à la fonction, les fonctionnalistes font avant tout intervenir le critère du choix du locuteur. Après

13. *Ibid.*, p. 80.

14. D. Sperber, *La pertinence*, p. 50.

15. *Ibid.*, p. 51.

la définition de la fonction fondamentale du langage¹⁶, Martinet affirme que « linguistiquement seuls pertinents les éléments de la chaîne parlée dont la présence n'est pas automatiquement entraînée par le contexte où ils apparaissent, ce qui leur confère une fonction d'information »¹⁷.

Si Ducrot s'oppose à Martinet en faisant l'hypothèse que les éléments pertinents pour la compréhension des énoncés dans la communication sont argumentatifs et non informatifs, la pertinence relève tout de même chez lui aussi du choix du locuteur quant à l'orientation argumentative qu'il va donner à sa proposition, par exemple quand il préfère la formulation « Pierre n'a pas vu tous les films de Godard » à « Pierre a vu quelques films de Godard ». Nous reviendrons sur cette valeur argumentative qui se juge à partir de l'enchaînement et qui renvoie à un autre type de fonction.

C'est surtout la position des cognitivistes qui présente le plus de similitude avec celle des fonctionnalistes dans la mesure où *choix* et *intention* se recoupent. Non seulement les deux notions relèvent de l'initiative du locuteur, de son vouloir-dire, mais on pourrait même soutenir que le choix est à l'information ce que l'intention est à l'acte de langage. « Une action est la réalisation d'une intention », dit Searle, de la même manière que c'est le choix qui donne une valeur informative aux éléments pertinents du langage. Il n'empêche que les pragmaticiens vont plus loin dans la mesure où le choix qu'ils invoquent ne se limite pas aux termes mis à la disposition du locuteur, mais à leur usage : il ne suffit pas que les sons aient une signification (ou qu'ils en soient le support), mais faut-il encore qu'ils soient employés pour signifier. L'intention implique en outre la participation de l'interlocuteur que les fonctionnalistes ignorent. Vouloir signifier, dit Grice, c'est avoir l'intention, en énonçant, de produire un effet sur l'auditeur grâce à la reconnaissance par cet auditeur de cette intention. Contrairement à la sagesse populaire, ce n'est pas l'intention qui compte, mais la reconnaissance mutuelle de cette intention.

Le second critère auquel recourent les fonctionnalistes pour déterminer la fonction d'un élément est d'ordre référentiel.

16. A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, p. 12.

17. *Ibid.*, p. 39.

Sans assurer explicitement de transition avec la fonction de communication et le critère de choix, Martinet introduit dans le développement des *Éléments de linguistique générale* une nouvelle définition : « Dans "il a donné le livre à Jean", "à" signale la fonction de "Jean". Fonction désignée ici le fait linguistique qui correspond au rapport entre un élément de l'expérience et l'expérience globale »¹⁸. Cette définition, sur laquelle seront érigées les syntaxes et les grammaires fonctionnelles, garde dans sa formulation un point de vue extralinguistique que l'on sent encore mieux dans la caractérisation des monèmes autonomes « qui impliquent non seulement référence à un élément d'expérience, mais aussi un rapport défini avec les autres éléments de l'expérience à communiquer »¹⁹. On reviendra sur l'aspect organiciste de cette définition, mais on peut déjà regretter, quand les fonctionnalistes utilisent ce critère de rapport avec le contexte²⁰, qu'ils ne l'articulent pas vraiment à celui de la pertinence définie auparavant, et qu'ils ne font pas toujours le départ entre le contexte de l'expérience (la situation) et le co(n)texte de l'énoncé²¹.

Les pragmaticiens se sont beaucoup interrogés sur les rapports entre le langage et la réalité que les fonctionnalistes évoquent sans plus. En réaffirmant que la principale fonction du langage est de désigner, J. Cl. Milner a montré que la linguistique ne peut en effet suffire à l'étude de cette *fonction désignative*²². La spécificité et la crédibilité de la pragmatique dépendent donc de la manière selon laquelle elle aborde ces rapports, qu'elle soit

18. *Ibid.*, p. 109 (je souligne).

19. *Ibid.*, p. 108.

20. *Ibid.*, p. 110.

21. D'après des collègues fonctionnalistes, cette présentation de la théorie fonctionnaliste est hâtive. Collette Feuillard, notamment, interprète « la fonction comme étant un fait linguistique, de nature relationnelle dans ce cas précis [il a donné le livre à Jean], noté par *d*, qui « se traduit » au niveau de l'expérience par une mise en rapport. Cela est lié à la fonction de communication, c'est-à-dire à la transmission d'une expérience. Mais la fonction est d'abord caractérisée linguistiquement, et non à partir de l'expérience. Il en va de même [toujours selon mon interlocutrice] du monème autonome, bien que sa caractérisation puisse prêter à discussion dans *Éléments*; elle est plus nette dans *Syntaxe générale*. En conséquence de quoi, il ne semble pas à C. Feuillard que « la syntaxe ou la grammaire fonctionnelle inspirée de la théorie de Martinet garde dans sa formulation un point de vue extra-linguistique, la référence à l'expérience ne faisant que rappeler la fonction de communication assignée à la langue ». Conscient des insuffisances de mon analyse que j'ai voulu générale, je continue néanmoins à penser que subsistent, à la lecture des ouvrages de références du fonctionnalisme, certaines ambiguïtés concernant les critères utilisés à tel ou tel niveau de l'analyse. Cet échange de vues avec C. Feuillard, que je remercie de m'avoir relu si attentivement, pourrait d'ailleurs servir de point de départ à un débat qui dépasse cependant le cadre de cet article.

22. J. Moeschler, A. Reboul, *op. cit.*, p. 155, 340 et s.

d'orientation logique (théorie des mondes possibles), d'orientation cognitive (théorie des espaces mentaux), ou plus précisément linguistique, quand elle étudie la déixis, le contexte, les conditions de vérité, de satisfaction.

Nous ne pourrions entrer dans le détail de ces théories ici, mais nous citerons en guise d'illustration quelques usages des critères référentiels chez Searle, chez Sperber et Wilson. Dans sa description des actes de langage, Searle se réfère au monde pour les distinguer en fonction de « la direction d'ajustement entre les mots et le monde ». Ainsi les promesses et les demandes ont pour but illocutoire de rendre le monde conforme aux mots, tandis que les assertions visent au contraire à rendre les mots conformes au monde. Cette distinction a le mérite de montrer que les rapports entre le langage et la réalité ne sont pas unilatéraux.

Sperber et Wilson vont une nouvelle fois plus loin puisque, pour ces cognitivistes, l'énoncé représente une pensée du locuteur, est une interprétation de cette pensée, et que la pensée est aussi envisagée en termes de représentation. On peut ainsi décrire, au moyen de doubles distinctions, l'enchaînement du monde aux mots en passant par la pensée : quand elle représente un état de choses dans le monde, la pensée sera dite *descriptive*; quand elle représente une autre représentation, énoncé ou pensée, elle est *interprétative*. C'est ensuite à partir du critère de la ressemblance relative qu'un énoncé entretient avec la pensée qu'il représente qu'il sera taxé de *littéral* (ressemblance totale) ou de *moins littéral* (ressemblance partielle).

Le troisième terme qui sert de critère à la fonction instrumentale de la langue concerne l'interlocuteur auquel certaines théories de l'interprétation et de la coopération ont fait la part belle ces dernières années. La pragmatique l'a aussi intégré dans son champ d'activité. L'interlocuteur n'est plus seulement un décodeur comme le concevaient les structuralistes, qui se contentaient de subir le choix du locuteur fonctionnaliste. Nous avons déjà vu qu'il tenait son rôle dans la communication ostensive-inférentielle au niveau de l'intentionnalité qu'il devait percevoir, des hypothèses qu'il devait partager. C'est aussi à l'interlocuteur que revient de relier un ensemble de prémisses à une conclusion. On sait aussi que Sperber et Wilson concevaient la pertinence comme un rendement de type économique qui vise le meilleur

rapport entre les effets contextuels et le coût de traitement. Ce second terme tient compte des efforts cognitifs que l'on demande dans la communication à l'interlocuteur qui y consentira à la seule condition qu'il y ait un intérêt. Cette conception comparative de la pertinence se pose notamment de manière critique dans l'interprétation des énoncés non littéraires, en particulier la métaphore dont ni les sémiotiques du code, ni les rhétoriques structuralistes ne pouvaient expliciter la raison d'être.

3. LES AUTRES FONCTIONS

La fonction instrumentale, dans ses principes comme par ses critères, ne peut couvrir toute l'activité linguistique. En rapport direct ou indirect avec cette fonction fondamentale, la langue doit répondre à d'autres fonctions qui visent d'autres types de finalité. Dans leur *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, A. J. Greimas et J. Courtès dégagent des multiples usages du terme *fonction* trois acceptions différentes qui caractériseraient chacune l'une ou l'autre théorie linguistique²³. 1) L'*interprétation utilitaire et instrumentale* est représentée, selon Greimas et Courtès, par la linguistique d'A. Martinet qui « prétend atténuer le formalisme de la linguistique structurale ». Nous venons de la comparer aux principes et aux critères également instrumentalistes de la pragmatique. 2) L'*interprétation organiciiste* concerne d'abord la conception d'E. Benveniste qui tente, quant à lui, une « conciliation entre structure et fonction », mais Greimas et Courtès lui associent les fonctions du langage de K. Bühler et de R. Jakobson, les actes de langage d'Austin, les fonctions narratives de V. Propp, les fonctions idéologiques de Dumézil. 3) Enfin, l'*interprétation logico-mathématique* renvoie aux efforts de L. Hjelmslev de définir la fonction comme « la relation entre deux variables » et débouche sur la constitution de tout énoncé. Nous allons étudier, d'une manière toujours fort générale, la portée de ces deux dernières fonctions que nous tenterons, pour finir, d'articuler à la première, la fonction instrumentale.

23. A. J. Greimas, J. Courtès, *Sémiotique...*, p. 150-153.

3.1. La fonction organiciiste

Mis à part les tentatives de G. Gougenheim d'appliquer à la description grammaticale les principes de fonctionnalisme phonologique (avec les distinctions entre « servitude grammaticale », « variation stylistique », « opposition de sens »), la syntaxe fonctionnaliste ne tient plus guère compte du critère de *choix*, qui relève de la fonction instrumentale, pour lui préférer le critère de *rapport au tout*²⁴, qui, lui, relève de la fonction organiciiste que définit Benveniste : « Ce qui donne à la forme le caractère d'une structure est que les parties constituantes remplissent une fonction »²⁵. Nous avons déjà noté l'ambiguïté chez Martinet de ce critère de *rapport au tout*, puisqu'il peut désigner le tout de l'expérience comme le tout de l'énoncé et qu'il réintroduit la perspective représentative.

La fonction organiciiste se base avant tout sur une certaine conception de la phrase dont les limites restent pourtant arbitraires et dont l'unité n'a pu encore être définie de manière satisfaisante. Les éléments de cette phrase sont envisagés en termes de « contribution à la construction même de la forme et du sens de la phrase »²⁶. « Il faut savoir, dit Mahmoudian, quel rapport existe entre chaque élément et l'énoncé dans son ensemble. C'est ce rapport qu'on désigne par fonction »²⁷. Ce *rapport au tout*, qui se traduit par un *rapport au centre*, correspond à un effort pour « aller au-delà de la linéarité du discours », dit Martinet²⁸, en quelque sorte pour conjurer cette linéarité qu'imposent les conditions du langage et qui le laisse inexorablement inachevé, décentré, déstructuré. Les linguistes n'ont eu de cesse de montrer que cette linéarité inévitable mais superficielle recouvre — sur l'axe paradigmatique (Saussure), en structure profonde (Chomsky), notamment — une organisation au contraire finie et hiérarchisée qui explique, justifie son déroulement. C'est la raison pour laquelle l'ambiguïté et l'implicite — qui menacent cette

24. Mon interlocuteur, C. Feuillard (voir note 21) soutient cependant que « la notion de choix n'est pas absente de la syntaxe [fonctionnelle]. Celui-ci peut se manifester aussi bien sur l'axe paradigmatique que syntagmatique ».

25. A. J. Greimas, J. Courtès, *Sémiotique...*, p. 151.

26. Georges Mounin, *Clef pour la linguistique*, 1968, p. 142.

27. Morteza Mahmoudian, *Pour enseigner le français*, 1976, p. 76.

28. A. Martinet, in *Les fondements d'une syntaxe fonctionnelle*, p. 104.

cohérence — ont toujours constitué des défis pour la linguistique structuraliste qui les considérait comme des écarts (rhétoriques).

Cette linguistique ainsi que la sémiotique et la poétique qui en dérivait étaient animées par un vaste mouvement centripète et ont toujours visé, en raison de la modélisation qu'elles mettaient en œuvre, à fermer l'objet de leur étude pour en constituer un ensemble autonome et cohérent, que cet objet se réduise à une phrase ou prenne la proportion d'un texte, d'une œuvre, d'un genre littéraire, voire de l'ensemble des genres discursifs. Les principes de système, de bouclage, de réflexivité, d'isomorphie relèvent du même parti pris de la cohérence conçue comme une clôture. Que ce soit pour assurer les fonctions instrumentales de la représentation, de la signification ou de la communication, l'énoncé trouve alors son sens, sa nature, sa raison d'être dans l'assemblage — ou, dans certains cas, *a contrario*, dans le désassemblage — de ses parties à partir d'un centre qui rayonne, le prédicat, l'étymon, par exemple, ou selon un schéma de base dont on mesure alors l'extension textuelle, narrative. En bref, le langage atteint la finalité que lui assignait la fonction instrumentale par l'unité que lui confère la fonction organicienne. A l'unité de projet correspondrait une unité de forme.

3.2. La fonction discursive

Envisageons le troisième type de fonction auquel font allusion Greimas et Courtès. Cette fonction — que nous appellerons quant à nous *discursive* pour élargir le propos — va prendre petit à petit le pas dans les préoccupations des linguistes sur la fonction organicienne en même temps que le principe d'unité sera supplanté par celui de progression. Ce changement de perspective, qui entraînera une réévaluation des notions de cohérence et de finalité, a probablement été influencé par les théories sémiotiques et poétiques de l'intertextualité (Bakhtine, Todorov), de la productivité textuelle (Kristeva), de la transtextualité (Genette) qui ont incité les linguistes à revoir leur conception statique et monolithique du langage. Ducrot, par exemple, adaptera la notion de dialogisme littéraire pour expliquer le caractère polyphonique de la langue. D'autre part, la grammaire du texte (Weinrich) a montré que le texte n'était ni un agrandissement de la phrase, ni une simple succession de phrases, mais une activité discursive fonctionnant selon

ses exigences propres et se caractérisant davantage par le mouvement qui l'animerait que par une quelconque structure qui le délimiterait.

On ne considère donc plus la cohérence comme donnée, fixée, actionnée à partir d'un centre de gravité, mais en perpétuel devenir, sous la forme d'une tension entre l'hétérogénéité constitutive et l'univocité idéale. Cette tension est parallèle à celle qu'impose, entre le début et la fin, la linéarité du langage que l'on redécouvre et dont on comprend le rôle actif dans l'économie du discours. Qu'on le veuille ou non, qu'on en soit conscient ou non, ce déroulement est en même temps une progression qui n'est pas seulement temporelle, logique ou narrative, qui n'organise pas seulement le texte, qui ne régule pas seulement le flux des mots. On se rend compte que la progression participe de la nature même du texte, quand elle est thématique, ou de la nature même des mots, quand elle est argumentative. En privilégiant dans son analyse le critère de l'enchaînement, c'est-à-dire en évaluant les énoncés en fonction non pas de leur signification, mais des suites possibles ou impossibles auxquelles l'énonciation de la phrase peut conduire, Ducrot prend la mesure de cette force centrifuge que la linéarité imprime au langage et qui lui donne son sens.

La cohérence du discours ne dépend donc plus de son improvable unité mais de l'équilibre qu'il trouve dans sa progression. La linguistique discursive, la pragmatique intégrée, l'analyse conversationnelle enseignent que le langage fait l'objet d'une négociation continue en vue d'atteindre un compromis qui assure la dynamique du discours, compromis entre la condition de cohésion et la condition de progrès. Les distinctions entre thème et rhème, entre cohérence et cohésion, entre supposé et présupposé sont autant d'outils servant à étudier la manière dont le discours en général et tel type de discours en particulier évoluent entre redondance et pertinence, qui, ni l'une ni l'autre, ne peut à elle seule assurer cette progression. On ne parle plus dans cette perspective du langage en termes de structures, de systèmes, mais d'orientations, de stratégies, de contrats. La finalité du langage prend tout son sens puisqu'elle correspond maintenant à la fin, c'est-à-dire à l'aboutissement (réel ou supposé) du discours.

4. CONCLUSION

Au moment de conclure, signalons pour commencer que nous ne croyons pas comme Greimas et Courtès que chacune de ces

trois fonctions *instrumentale*, *organici* et *discursive* caractérise à elle seule une théorie spécifique. Nous avons au contraire tenté de montrer que ces trois acceptions — que nous concevons plutôt comme trois dimensions — se retrouvent dans la plupart des théories linguistiques, quelle que soit la description qu'elles donnent de ces fonctions, et en particulier chez les fonctionnalistes qui, forcément, se sont le plus interrogés sur le concept de *fonction*. Il n'empêche que l'on peut comparer l'importance relative que donnent les différentes théories à l'une ou l'autre de ces trois fonctions.

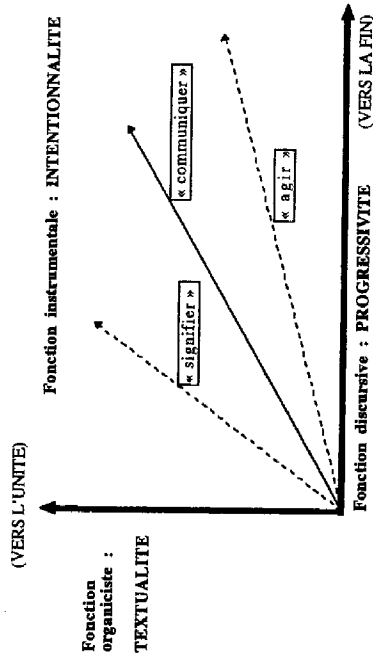
La fonction instrumentale est évidemment dominante; c'est par rapport à elle que l'on envisagera les fonctions organici ou discursive qui, elles, entrent en concurrence. Au cours de l'examen des principes et des critères de cette fonction, on a vu que cette dimension instrumentale du langage s'est renforcée et élargie depuis le parti pris fonctionnaliste, même si c'est à partir de postulats différents. Plutôt que d'opposer les fonctions d'*informer*, de *signifier*, et d'*agir*, la pragmatique des dernières années encourage à replacer la fonction instrumentale de la langue, qui reste la fonction de communication, à l'intersection de ces termes. Et c'est probablement l'*intention*, dans la mesure où c'est elle que l'on communique avant tout, qui permet cette association. Peut-être devrait-on même lui préférer le concept de l'*intentionnalité* tel que le définissent Greimas et Courtès, car « il permet de concevoir l'acte [de parole] comme une tension qui s'inscrit entre [...] la virtualité et la réalisation »²⁹.

Nous ferons l'hypothèse qu'il est possible de comparer ces trois fonctions *instrumentale*, *organici* et *discursive* sur une base commune.

— Toutes trois concerneraient un aspect fondamental de l'activité langagière qu'elles couvriraient ensemble complètement : la première fonction vise à assurer au langage son utilité, la seconde son unité, la troisième son dynamisme et sa productivité. — Toutes trois résulteraient de tensions : de la virtualité à la réalisation (phénoménologique) pour la première, de l'ensemble vers le centre (centripète) pour la seconde, du commencement vers la conclusion (centrifuge) pour la troisième.

— Toutes trois reposeraient donc sur un principe de compromis que l'on appellerait, dans le premier cas, non pas l'intention, mais l'*intentionnalité* (dans le sens de Greimas et Courtès); dans le second cas, non pas le texte, mais la *textualité* (entre ouverture et fermeture); dans le troisième cas, non pas la progression, mais la *progressivité* (entre cohésion et progression).

Si l'on représente ces fonctions sur un tableau défini par l'axe vertical de la fonction organici et l'axe horizontal de la fonction discursive, on pourrait alors les articuler à la fonction instrumentale qui couperait l'angle droit qu'elles forment selon une proportion fixée par l'importance relative que l'on accorderait à l'une ou à l'autre des deux autres fonctions.



Le tableau ci-dessus, qui simplifie bien entendu à l'excès des théories fort complexes, permet malgré tout de les comparer à partir d'une perspective d'ensemble, en tentant par la même occasion un recoupement entre les différentes acceptions de la *fonction*.

29. A. J. Greimas, J. Courtès, *Sémiotique...*, p. 190.